

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Parts « P »
Société de Gestion

Code ISIN : FR0010549360
Athymis Gestion

- Le FCP a pour objectif, sur une durée de placement recommandée de plus de 5 ans, d'obtenir une performance supérieure à l'indicateur composite suivant : 50% EuroStoxx 50 Net Return + 20% MSCI ACWI Ex Europe Net Return + 30% €str Capitalisé. Par une allocation d'actifs dynamique, la gestion cherche à optimiser le couple rendement/risque en ajustant régulièrement la structure du portefeuille du FCP en « produits de taux » et « actions ». En particulier, la gestion va rechercher des fonds performants et qui présentent une décorrélation les uns par rapport aux autres (par exemple en variant les styles de gestion et les zones géographiques). Le choix des OPCVM cibles repose sur l'analyse de l'historique des performances et de volatilité. De plus, la gestion s'assurera qu'aucun des fonds utilisés ne puisse procurer à lui seul un risque excessif pour le portefeuille global. L'allocation tactique, géographique et sectorielle sera réactive aux conditions de marché. La gestion pourra effectuer des mouvements d'allocation d'amplitude importante en fonction de ses anticipations. L'objectif extra-financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. Cet objectif ne promeut pas de caractéristique environnementale et/ou sociale particulière, ni ne poursuit un objectif spécifique de durabilité (environnemental et/ou social).
- Le FCP est investi jusqu'à 100% de son actif au travers d'OPCVM français et/ou européens coordonnés investis en actions de tous secteurs, produits de taux de différentes catégories incluant les obligations de pays émergents et convertibles. Les zones géographiques pourront être européennes ou internationales. Le risque de change peut s'élever jusqu'à 50% de l'actif.
- La poche OPCVM actions peut varier entre 50% et 100% sur toutes les zones géographiques, sans contrainte de taille de capitalisation.
- La poche OPCVM taux et monétaire peut varier de 0% à 50%. Le FCP pourra investir dans des OPCVM d'obligations privées de différentes catégories (l'investissement réalisé sur les titres « High Yield » n'est pas supérieur à 20% de l'actif), ainsi que dans des OPCVM d'obligations de pays émergents.
- Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif en parts ou actions d'OPCVM exposés sur les marchés des matières première, OPCVM investis en obligations catastrophes ou OPCVM de volatilité.
- L'OPCVM peut investir dans des OPC sous-jacents gérés par la société de gestion.
- Le FCP peut procéder à des opérations portant sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré simples dans la limite de 100% de son actif net (change à terme, swaps de taux, d'indices, de change). Ces opérations se feront dans le cadre de la couverture des risques de taux et actions, ainsi que du risque de change.
- Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré à 11h et sont réalisées sur la base de la valeur liquidative du jour ouvré suivant, soit à cours inconnu. Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré suivant la date de calcul de la valeur liquidative.
- Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.
- Ce fonds ne pourrait pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

A risque plus faible, A risque plus élevé,

← rendement plus faible rendement potentiellement plus élevé →

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 5 (volatilité comprise entre 10% et 15%) et reflète principalement son positionnement sur les marchés d'actions et de taux.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- **Risque de crédit** : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature et/ou de défaillance d'un émetteur sur lequel est exposée le FCP. Elle peut ainsi être susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCP.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Pour de plus amples informations sur le profil de risque, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais d'entrée	3% max non acquis au FCP
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3.89%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0.75% (sur l'exercice clos)*

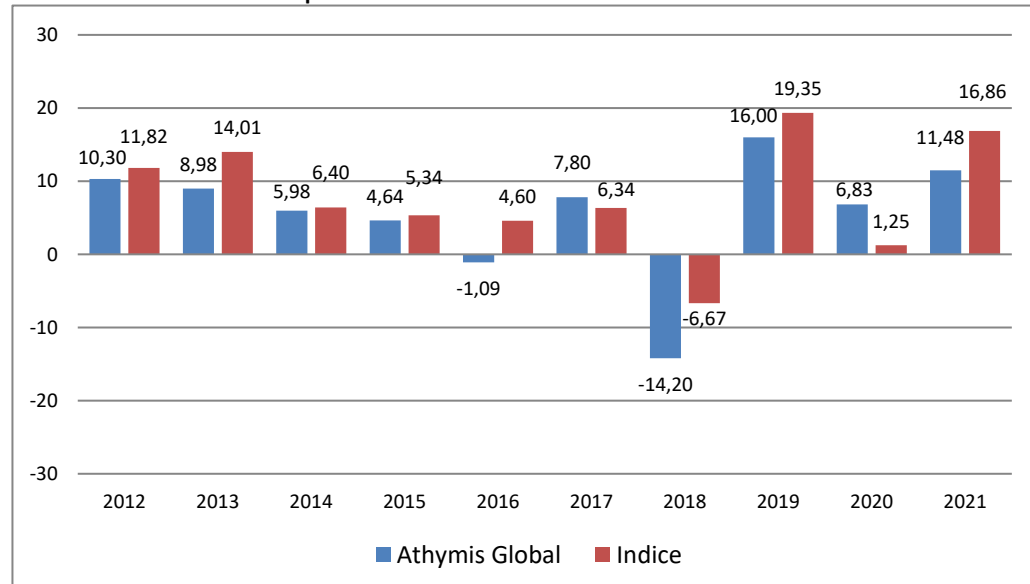
Le pourcentage indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

*15% de la performance du FCP supérieur à 7% net (après imputation des frais de gestion), avec un plafonnement à 2,4% de l'actif net.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet de la société de gestion (www.athymis.fr).

Performances passées

Performances annuelles de la part P



Cet OPCVM a été créé en 2008.

Performances en euros net de frais. Les éventuels frais d'entrée n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées. Le calcul des performances de l'indice prend en compte le réinvestissement des dividendes. L'indice retenu dans ce graphique est le suivant : 50% EuroStoxx 50 Net Return + 20% MSCI ACWI Ex Europe Net Return + 30% €str Capitalisé.

Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : BNP Paribas.
- Le prospectus complet du FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de : Athymis Gestion, 10 rue Notre Dame de Lorette, 75 009 Paris.
- La valeur liquidative est quotidienne, chaque jour de bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture de la bourse de Paris. Elle est disponible, à tout moment, sur simple demande écrite du porteur auprès d'Athymis Gestion.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible dans le prospectus).
- Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles gratuitement sur le site internet d'Athymis Gestion et sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calculs des rémunérations et avantages de certaine catégorie de salariés, les organes responsable de leur attribution.

La responsabilité d'Athymis Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
La société de gestion Athymis Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/10/2022